

GRILLE DE PRESENTATION D' ACTIONS¹

COMITE OPERATIONNEL N°34

Organisme / entreprise :

CFEEDD

I/ RAPPEL DE LA MISSION

Comité opérationnel n° 34 « Sensibilisation, information et formation du public aux questions d'environnement et de développement durable ».

Il revient à ce comité de :

- définir les voies,
- moyens
- et conditions

requis pour :

- **une mobilisation effective du public autour des enjeux environnementaux et de développement durable,**
- et pour **la modification des comportements** que ceux-ci appellent.

Conformément aux engagements et au projet de loi de programme du Grenelle de l'environnement.

¹ *Il s'agit bien de proposer des actions correspondant au cahier des charges du COMOP 34 et ayant la capacité autant que l'intérêt à être étendues à l'échelon national.*

II/ GRILLE DE PROPOSITION DE TRAVAUX CONSIDERES COMME EXEMPLAIRES**- Porteur de l'opération et partenaires associés**

L'IFREE et autres membres du CFEEDD

- Type(s) de public(s) visé(s) (direct /indirect) :

Les professionnels des toutes les branches d'un territoire donné

- Vocation principale (sensibilisation /information /éducation/ etc...)

pour exemple :

- Donner de nouvelles valeurs et notions de mesure
- Eduquer aux bonnes pratiques
- Sensibiliser aux enjeux en traduisant les impacts

formation

- Thématique de l'opération :

pour exemple :

- Déchets
- Energies
- Economies, Etc ...

Toutes les thématiques de l'environnement et du développement durable

- Objectif principal de l'opération :

Le décloisonnement est l'élément le plus facilitant pour la mise en œuvre d'une action de développement durable dans une institution, une entreprise, une association ou un territoire. Ces formations permettent ce décloisonnement, elles sont facilitatrices pour la mise en place de partenariats entre acteurs territoriaux motivés par le développement durable. Ces formations sont en phase avec le terrain et sont orientées vers l'action.

- **Principe général de l'action :**

Les formations conduites selon les méthodes des pédagogies actives, accueillent des professionnels d'un territoire commun venant de tous les horizons professionnels (fonctionnaires des collectivités ou de l'Etat (enseignants...), animateurs des associations, travailleurs de tous les secteurs, agriculture, bâtiment, secteur social...)

- **Budget de l'opération**

variable suivant la durée des modules

- **Année de démarrage : Action en cours : oui/non (si non, terminé en)**

- **Résultats obtenus (y compris Bilan « Développement Durable » en chiffres comme par exemple émissions de CO2 évitées, nombre de personnes touchées, emplois éventuels créés)**

Déclencher une prise de conscience des acteurs territoriaux de la possibilité de s'impliquer dans des projets de développement durable tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie quotidienne

Amener les acteurs à mettre en place de nouveaux partenariats,

- **Descriptif de l'opération (précisez s'il s'agit d'une opération ponctuelle ou à caractère pérenne)**

Des formations sur le développement durable s'adressant à des acteurs d'horizons différents existent déjà et se développent elles constituent un très bon moyen d'interpellation et de changement.

- **Conditions de répliquabilité et/ou d'extension et/ou d'augmentation d'impact**

Les acteurs de l'EEDD peuvent mutualiser leurs savoirs faire dans le domaine et développer des formations de ce types dans tous les territoires dans des délais très courts.

Pour mémoire : (extraits annexe 1 de la lettre de mission du Comité Opérationnel 34)

a/ Citoyens et consommateurs responsables: éducation, formation et information

Éducation à l'environnement et au développement durable

Veiller à l'importance de lier le thème de l'éducation, de la formation et de l'information à l'environnement et au développement durable aux questions de sens et de valeurs. Parallèlement à l'éducation au civisme environnemental et à la connaissance écologique, l'enseignement veillera à l'articulation de ses propositions avec les politiques de la ville et des quartiers défavorisés.

b/ Formations professionnelles et continues

Engagement n° 210 Mobiliser les outils de la formation tout au long de la vie pour accompagner les transitions professionnelles liées au développement durable et les mettre au service des métiers de l'environnement et de l'éco-conception.

Engagement n° 211 Développer la formation continue au sein des administrations publiques: La formation des agents publics de l'Etat et des collectivités territoriales à l'écologie et au développement durable ainsi qu'aux stratégies de prévention des risques naturels (avalanches, crues, incendies ...), sanitaires et technologiques doit être accrue et mise à jour tout au long de leur vie professionnelle. Les hauts fonctionnaires pourraient devoir suivre un cycle de formation avant de prendre des fonctions de direction ou d'animation territoriale ... Favoriser l'intervention dans ces diverses formations des associations agréées en matière d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement

c/ Information des citoyens et des consommateurs

Les consommateurs doivent être acteurs des mutations environnementales.

. Engagement n° 213 Soutenir les efforts des médias dans la voie de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement et imposer certaines exigences à la télévision et aux radios publiques, dans leur cahier des charges

. Améliorer et mieux diffuser les indicateurs de développement durable

. Donner une information écologique sur les produits et les services

. Engagement n° 217 Généraliser les informations environnementales présentes sur les produits et services.

. Engagement n° 218 Rendre plus favorable les actes et achats éco-responsables dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

. Promouvoir une publicité responsable

GRILLE DE PRESENTATION D' ACTIONS² COMITE OPERATIONNEL N°34

Organisme / entreprise :

CFEEDD

I/ RAPPEL DE LA MISSION

Comité opérationnel n° 34 « Sensibilisation, information et formation du public aux questions d'environnement et de développement durable ».

Il revient à ce comité de :

- définir les voies,
- moyens
- et conditions

requis pour :

- **une mobilisation effective du public autour des enjeux environnementaux et de développement durable,**
- et pour **la modification des comportements** que ceux-ci appellent.

Conformément aux engagements et au projet de loi de programme du Grenelle de l'environnement.

² *Il s'agit bien de proposer des actions correspondant au cahier des charges du COMOP 34 et ayant la capacité autant que l'intérêt à être étendues à l'échelon national.*

II/ GRILLE DE PROPOSITION DE TRAVAUX CONSIDERES COMME EXEMPLAIRES**- Porteur de l'opération et partenaires associés**

- Les associations d'EEDD, les collectivités, quelques entreprises...sont employeuses dans le secteur de l'EEDD. Nous avons entre 6000 et 12 000 professionnels de l'EEDD (animateurs nature- environnement, éco conseillers, ambassadeurs du tri...) qui travaillent et vivent de leur activité aujourd'hui en France. L'activité est diversifiée et repose sur des partenariats

- Type(s) de public(s) visé(s) (direct /indirect) :

Tous publics

- Vocation principale (sensibilisation /information /éducation/ etc...)

pour exemple :

- Donner de nouvelles valeurs et notions de mesure
- Eduquer aux bonnes pratiques
- Sensibiliser aux enjeux en traduisant les impacts

Sensibilisation, formation, éducation, information sur toutes les problématiques. Application de méthodes pédagogiques menant à l'action.

Création d'outils pédagogiques, création de dispositifs de sensibilisation, d'information de formation

- Thématique de l'opération :

pour exemple :

- Déchets
- Energies
- Economies, Etc ...

Toutes les thématiques environnementales

- Objectif principal de l'opération :

Multiplier les séquences de sensibilisation, de formation d'information et d'EEDD dans les territoires en direction de l'ensemble de la population en lien avec les problématiques locales.

Ces professionnels sont employés par les associations, les collectivités ou les entreprises.

De nombreux jeunes s'engagent aujourd'hui dans le métier d'éducateur à l'environnement, des formations existent, elles débouchent très souvent sur trop peu d'emplois disponibles, malgré les besoins.

- **Médias/supports/lieux de contact et/ou moyens utilisés pour la diffusion :**

- **Budget de l'opération**

La situation est complexe et nous connaissons une grande diversité de situation.

Nous n'avons pas à ce jour en France d'étude faisant le point sur la question.

- **Année de démarrage : 1970 Action en cours : oui**

- **Résultats obtenus (y compris Bilan « Développement Durable » en chiffres comme par exemple émissions de CO2 évitées, nombre de personnes touchées, emplois éventuels créés)**

- Environ 6 000 000 de personnes seront touchées par an (extrapolation des chiffres alsaciens où 300 professionnels de l'EEDD touchent 180 000 personnes en une année)

- De 6000 à 12 000 emplois créés.

- **Descriptif de l'opération (précisez s'il s'agit d'une opération ponctuelle ou à caractère pérenne)**

- C'est une opération pérenne qui devrait aboutir au référencement et au développement d'un nouveau métier « éducateur à l'environnement vers un développement durable » qui est en émergence dans notre pays depuis une trentaine d'année.

- Un travail doit être réalisé en parallèle sur la création d'une filière professionnelle. Des décisions récentes (suppression des « BEATEP environnement », suppression trop brutale des emplois-jeunes ...) ont été très dommageable à la profession.

- **Conditions de répliquabilité et/ou d'extension et/ou d'augmentation d'impact**

Proposition de doubler le nombre d'emploi dans le secteur de l'EEDD en créant 10 000 emplois aidés.

Une concertation entre l'Etat, les collectivités, les associations et les entreprises pourra définir les conditions de mise en oeuvre

Pour mémoire : (extraits annexe 1 de la lettre de mission du Comité Opérationnel 34)

a/ Citoyens et consommateurs responsables: éducation, formation et information

Education à l'environnement et au développement durable

Veiller à l'importance de lier le thème de l'éducation, de la formation et de l'information à l'environnement et au développement durable aux questions de sens et de valeurs. Parallèlement à l'éducation au civisme environnemental et à la connaissance écologique, l'enseignement veillera à l'articulation de ses propositions avec les politiques de la ville et des quartiers défavorisés.

b/ Formations professionnelles et continues

Engagement n° 210 Mobiliser les outils de la formation tout au long de la vie pour accompagner les transitions professionnelles liées au développement durable et les mettre au service des métiers de l'environnement et de l'éco-conception.

Engagement n° 211 Développer la formation continue au sein des administrations publiques: *La formation des agents publics de l'Etat et des collectivités territoriales à l'écologie et au développement durable ainsi qu'aux stratégies de prévention des risques naturels (avalanches, crues, incendies ...), sanitaires et technologiques doit être accrue et mise à jour tout au long de leur vie professionnelle. Les hauts fonctionnaires pourraient devoir suivre un cycle de formation avant de prendre des fonctions de direction ou d'animation territoriale ... Favoriser l'intervention dans ces diverses formations des associations agréées en matière d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement*

c/ Information des citoyens et des consommateurs

Les consommateurs doivent être acteurs des mutations environnementales.

. Engagement n° 213 Soutenir les efforts des medias dans la voie de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement et imposer certaines exigences à la télévision et aux radios publiques, dans leur cahier des charges

. Améliorer et mieux diffuser les indicateurs de développement durable

. Donner une information écologique sur les produits et les services

. Engagement n° 217 Généraliser les informations environnementales présentes sur les produits et services.

. Engagement n° 218 Rendre plus favorable les actes et achats éco-responsables dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

. Promouvoir une publicité responsable